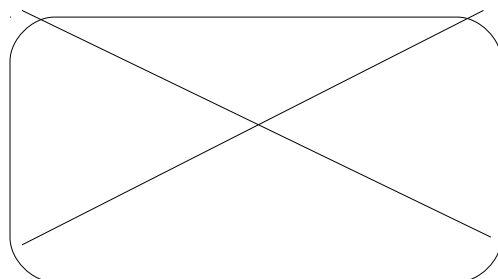


Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

Bourse du travail 32 avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE

Tél/Fax : 04 76 09 49 52 <http://grenoble.snuep.fr/>**Journal d'informations syndicales de l'Académie de GRENOBLE
Septembre 2016****Sommaire**

Page 1 : Une rentrée sous le signe de l'inquiétude et de la colère
Page 2 : Préparation du Congrès académique
Page 2 : Communiqué SNUEP Moins de certification en seconde
Page 3 : Compte-rendu Audience Voie Professionnelle avec la région
Page 4 : Composition du Bureau académique actuel
Page 4 : Permanence SNUEP

**UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'INQUIÉTUDE ET DE LA COLÈRE !**

Le SNUEP-FSU constate une fois de plus le décalage entre le discours de la ministre et la réalité des politiques menées. Alors que, pour la 4^e année consécutive, les effectifs augmentent dans l'enseignement professionnel public, le nombre de PLP diminue. Ainsi entre 2012 et 2015, ce sont 3340 équivalents temps plein qui ont disparu pour financer des mesures desquelles l'enseignement professionnel public est exclu, notamment l'Éducation prioritaire ou la mise en place de la pondération en LEGT.

À l'occasion de cette rentrée, le ministère multiplie les dispositifs : période d'accueil, orientation réversible, développement des 2^{ndes} à champ professionnel, droit de retour en formation ou encore droit au redoublement dans son établissement sans moyens supplémentaires. Les enseignant-es sont donc sommé-es de mieux accueillir et de mieux faire réussir les jeunes dans des conditions de travail dégradées.

Prétendant lutter contre le chômage des jeunes, le gouvernement poursuit un cap qui a pourtant prouvé son inefficacité : il tente toujours de développer l'apprentissage notamment dans nos établissements préférant ainsi répondre aux injonctions du patronat plutôt que d'investir massivement dans l'enseignement professionnel public. Ce choix injustifié favorise le mixage des publics dans la classe, en niant les besoins spécifiques des différents apprenant-es et en détériorant là encore les conditions de travail des enseignant-es. Les réformes successives de la taxe d'apprentissage continuent à asphyxier les établissements. La baisse de 30 % subie depuis 2 ans impacte directement le fonctionnement pédagogique des LP en détériorant la qualité des formations qui y sont dispensées.

Le SNUEP-FSU dénonce avec force ces mesures et le manque criant de personnels pour encadrer et dispenser des formations de qualité aux 528 000 élèves scolarisés dans la voie professionnelle publique.

Lors de ce quinquennat, l'enseignement professionnel public n'aura pas bénéficié, et ne bénéficiera pas, de mesures ambitieuses pour permettre d'améliorer les conditions d'études des élèves et de travail des personnels.

**Pour l'enseignement professionnel
> Offensifs et engagés!**

**ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 :
CONGRÈS ACADÉMIQUE ET CONGRÈS NATIONAL DU SNUEP-FSU**

Un congrès académique aura lieu pour le SNUEP-FSU de Grenoble **au mois de janvier 2017**. Comme prévu par le statut de notre syndicat, ce congrès doit être précédé d'un vote d'orientation. Tous les syndiqués à jour de cotisation ont le droit de s'organiser en courants de pensée structurés pour présenter des orientations et des listes de candidat-es diverses. Cette déclaration de candidature doit se faire avant le **12 septembre 2016** et le dépôt des listes et professions de foi avant le **19 octobre 2016**. Le matériel de vote doit être envoyé avant le **11 novembre** pour permettre le vote académique entre le **21 novembre et le 16 décembre**.

Les syndiqués élisent au scrutin de liste proportionnelle à la plus forte moyenne un nouveau bureau académique pour la prochaine mandature.

Toute personne intéressée par la constitution d'une liste en vue de cette élection peut s'adresser au secrétariat académique afin d'en connaître les principes .

**ABAISSMENT DE LA PRESSION CERTIFICATIVE :
UNE ÉTAPE POSITIVE POUR LE SNUEP-FSU**

Le 30 juin, le CSE a étudié deux projets d'arrêtés qui permettent de supprimer les CCF en seconde professionnelle liés au diplôme intermédiaire : l'un modifie les définitions des épreuves de Mathématiques et sciences physiques et Chimiques et Prévention santé environnement aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle ; l'autre modifie les arrêtés définissant certaines spécialités du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

Ces propositions font suite aux annonces de la ministre sur les mesures prises pour améliorer l'accueil des élèves des lycées professionnels en seconde. Ainsi, ces modifications permettront de d'abaisser globalement la pression certificative pour les lycéens professionnels, de centrer l'action de l'enseignant-e sur la formation des élèves à l'entrée de la voie, et d'alléger « l'usine à gaz » qu'a engendré la généralisation des CCF à quasiment toutes les disciplines.

Pour le SNUEP-FSU, ces modifications se traduiront effectivement par un allègement concret pour les disciplines générales (maths-sciences et PSE) puisque qu'elles suppriment l'évaluation passée en seconde. Pour les enseignements professionnels évalués pour le diplôme intermédiaire, le ministère propose de reporter les évaluations de seconde en première. Sur ce point, le SNUEP-FSU restera vigilant afin que ce report n'alourdisse pas démesurément le dispositif de certification de l'année de première.

Le SNUEP-FSU considère que le ministère aurait pu aller plus loin encore en modifiant en profondeur les modalités de certifications du diplôme intermédiaire. Le retour aux épreuves ponctuelles terminales en fin de 1^{ère} pour toutes les disciplines est incontournable pour redonner du temps aux savoirs généraux et professionnels, pour redonner du sens à l'acte pédagogique d'évaluation et pour améliorer les conditions de travail des personnels.

Cependant, pour le SNUEP-FSU, ces modifications vont dans le bon sens et constituent une étape positive dans la redéfinition des modalités de certification des diplômes professionnels. Le SNUEP, avec la FSU, a donc donné un avis positif sur ces textes.

**COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE AVEC LA VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE
AUX LYCÉES : RÉGION AUVERGNE-RHÔNE ALPES LE MARDI 7 JUIN 2016**

Une délégation FSU a été reçue par la vice-présidente de la région AURA, Mme BERTHOUX.

DOTATION, SUBVENTION DE LA RÉGION

La FSU a rappelé qu'à minima elle ne voulait pas voir la dotation baisser, alors que la maintenance quotidienne a déjà baissé de 6 %. Elle demande également des précisions sur le calcul de la dotation. Celle consacrée à l'informatique ne permet pas le renouvellement du matériel dans les délais corrects. A cause de l'externalisation de la maintenance confiée à la société ATOS, les appareils hors garantie ne sont pas pris en charge, soit environ la moitié du parc informatique dans de nombreux établissements. La FSU rappelle que, si la région met en place des dispositifs, cela ne doit pas engendrer de travail supplémentaire aux personnels déjà bien occupés. Sur ce même thème, la FSU dit s'opposer à toute volonté de la région d'externaliser des missions telles que la restauration, par exemple.

**CARTE M'RA, GRATUITÉ DES LIVRES ET FINANCEMENT DES PROJETS
PÉDAGOGIQUES**

L'intérêt de cette carte n'est plus à prouver et elle est due en grande partie aux personnels qui en ont montré l'usage (cinéma, théâtre...) Le FSU demande que la carte continue à permettre la gratuité des manuels scolaires et de l'équipement mais aussi de couvrir les activités culturelles et sportives. Il ne faut pas oublier le volet santé (prévention dont la contraception).

CARTE DES FORMATIONS ET AVENIR DES LYCÉES PROFESSIONNELS

La FSU s'inquiète de l'avenir des lycées professionnels, notamment avec la volonté affichée de développer l'apprentissage. De plus, elle dénonce l'omerta sur l'échec en apprentissage (abandon en cours de formation) alors que l'échec scolaire est souvent évoqué pour défendre l'apprentissage.

La FSU rappelle que si la région veut faire des économies, elle n'est pas obligée de subventionner les établissements privés puisque c'est une compétence facultative. A la réponse de la vice-présidente ; les lycées privés participent de la mission d'enseignement et scolarisent 27 % des lycéens, avec désormais 3 millions débloqués pour le privé en Auvergne et 2 millions de plus en Rhône-Alpes, en tout 13 millions, la FSU a répliqué que c'était une décision politique qu'elle ne cautionnait pas, d'autant que le privé n'a pas les mêmes contraintes que le public.

A l'issue de l'entretien, la délégation a eu le sentiment que peu de réponses concrètes ont été données et que la région par la voix de sa Vice-Présidente, n'a pas convaincu. Pire, il a même été très difficile d'affirmer qu'il existe une vision politique avec des actions précises et efficaces.

COMPOSITION BUREAU ACADÉMIQUE 2015-2016

BORRACCINO Nathalie PLP Lettres-Histoire (L.P. Amédée Gordini, SEYNOD)
 BRET Valérie PLP Maths-Sciences (L.P. François Armorin, CREST)
 DI BENEDETTO Fabrice PLP Bio techno (L.P. Prévert, FONTAINE)
 BASTRENTAZ Luc PLP Lettres-Histoire (JP Le Nivolet, CHAMBERY)
 DOUART Pierre PLP Lettres-Histoire (L.P. Les Carillons, Gran Gévrier)
 FAVRE Michel PLP Génie civil construction (L.P. Auguste Bouvet, Romans sur Isère)
 FERRIER Frédéric PLP Génie Civil construction économie (LP Auguste Bouvet, Romans sur Isère)
 FRADIN Juliette PLP Eco-Gestion (L.P. Guynemer, Grenoble)
 FRADIN Olivier PLP Math-Sciences (L.P. Thomas Edison, Grenoble)
 GOBREN Jean Yves (retraité)
 GUILLAUD-ROLLIN Bertrand PLP Math-Sciences (L.P. Aubry, Bourgoin-Jallieu)
 KEHL Christophe PLP Math-Sciences (L.P. Henri Laurens, St Vallier)
 MICHA Valérie PLP Lettres-Histoire (L.P. Aubry, Bourgoin-Jallieu)
 MICHELON Pascal PLP Math-Sciences (L.P. Victor Hugo, Valence)
 PEREZ Annie PLP Lettres-Anglais (S.E.P. Argouges, Grenoble)
 PRIGENT François PLP Lettres-Anglais (S.E.P. Buisson, Voiron)
 SIBRA Philippe PLP Construction (L.P. Aubry, Bourgoin-Jallieu)
 TESSIER Noëlle PLP Génie chimique (L.P. Argouges, Grenoble)
 TRAN Lan PLP Lettres-Anglais (S.E.P. Argouges, Grenoble)
 TROMPARENT Roland PLP en SEGPA (Collège A. Malraux, Romans)
 VITOUX Philippe PLP Génie méca construction (L.P. Henri Laurens, St Vallier)
 VOTAN Caroline PLP Lettres-Anglais (S.E.P. Argouges, Grenoble)

PERMANENCES SNUEP-FSU 2015-2016

PERMANENCES A LA BOURSE DU TRAVAIL 32, AVENUE DE L'EUROPE 38030 GRENOBLE TEL. 04 76 09 49 52

MARDI de 9 h à 11 h 30 **Lan TRAN** Secrétaire académique

JEUDI de 9 h à 17 h **Lan TRAN**, et **Bertrand GUILLAUD-ROLLIN**

PERMANENCES TELEPHONIQUES

LUNDI de 9 h à 12 h : **Lan TRAN** port. 06 84 00 82 24

LUNDI de 18 h à 20 h : **Lan TRAN** port 06 84 00 82 24

MERCREDI de 9 h à 17 h : **Bertrand GUILLAUD-ROLLIN** Port 06 84 49 57 78

VENDREDI de 9 h à 12 h : **Lan TRAN** Port **06 84 00 82 24**

VENDREDI de 14 h à 17 h : **PEREZ Annie** Port 06 71 72 56 08

POUR LES URGENCES : **Lan TRAN** port. 06 84 00 82 24